► La Fondation du patrimoine

Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine, la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centresbourgs, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

1 € de don au patrimoine = 21 € de retombées économiques

*Selon une étude Fondation du patrimoine-Pluricité 2020

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité!

▶ Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément aux articles 39 et suivants de la Loi Informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : dpo@fondation-patrimoine.org. Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur www.fondation-patrimoine.org.

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité ; si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre.

▶ Contacts



FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation Alpes de Haute Provence Cci des Ahp 60 boulevard Gassendi 04000 Digne-les-Bains 04 92 30 59 88 alpesdehauteprovence@fondationpatrimoine.org



COMMUNE DE PIERREVERT

Hôtel de Ville 6 avenue Auguste Bastide 04860 Pierrevert 04 92 72 86 87 info@mairie-pierrevert.fr www.mairie-pierrevert.fr

▶ Nos partenaires





▶ Je donne!

Pour la restauration du



Pierrevert (Alpes de Haute Provence)



► Un trésor local à préserver

♦ ♦ LE PROJET

Le tableau « Saint Véran » est exposé au sein de l'église Saint-Pierre, située au cœur du village de Pierrevert.

Quatre tableaux protégés au titre des Monuments Historiques sont exposés dans cette église et nécessitent d'être restaurés. La commune a décidé d'engager ces restaurations sur plusieurs années. Elle débute aujourd'hui la restauration d'un deuxième tableau, intitulé "Saint-Véran" qui comporte une représentation de Pierrevert et une cérémonie de bénédiction des chevaux et bêtes de somme. Ce tableau est un témoignage de l'activité religieuse du milieu du XIXe siècle.

Suite à des problèmes d'oxydation, de déchirures et de tension, le tableau et son cadre ont aujourd'hui grand besoin d'être restaurés.

♦ ♦ LE LIEU ET SON HISTOIRE

Le tableau est daté de 1846 et fait l'objet d'une inscription à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques depuis le 19 novembre 1987.

Il s'agit d'une huile sur toile attribuée au peintre Maria-Fidèle Pattriti, artiste italien, mettant en scène au premier plan l'évêque Saint-Véran qui bénit hommes et bêtes à l'occasion de la Saint-Eloi. En arrière-plan figure le village de Pierrevert avec l'ancien portail de Sainte-Tulle. Il est à noter qu'il s'agirait là de la plus ancienne représentation que l'on connaisse du village de Pierrevert.

♦ ♦ LA MOBILISATION

La toile comporte de nombreuses altérations de matériaux constitutifs et n'est pas adaptée au cadre qui la supporte. Outre son mauvais état de conservation, ce dernier ne correspond pas aux exigences requises pour la bonne conservation de l'œuvre.

La commune de Pierrevert a donc décidé de faire appel au mécénat populaire pour l'aider à financer l'opération de restauration de ce précieux patrimoine communal. Apportez votre soutien par vos dons!

Montant des travaux	22 757 €
Objectif de collecte	2 500 €
Début des travaux	1er trimestre 2023









▶ Bulletin de don

► Oui, je fais un don pour aider la restauration du Tableau Saint Véran Église Saint-Pierre

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/84083 ou en flashant le QR code ci-contre.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à la Fondation du patrimoine (adresse au dos), accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine Tableau Saint Véran Église Saint-Pierre

l e mont		

□ 80 €	□ 150 €	□ 250 €	□ 500 €				
Autre montant€							
Nom ou	Société :						
Adresse :							
Code po	stal :	Ville:					
E-mail:_							

▶ Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €	
Coût réel après réduction de l' impôt sur le revenu	28 € 51 € 85 € 170 € Réduction d'impôt de 66% du don dans la limite de 20% du revenu imposable.				
Coût réel après réduction de l' impôt sur la fortune immobilière	20 € 38 € 63 € 125 € Réduction d'impôt de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).				
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 € 60 € 100 € 200 € Réduction d'impôt de 60% du don dans la limite de 20 000 € ou de 5‰ du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.				

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre □